

Démarche de valorisation de matériaux
alternatifs en technique routière : application
au gisement des terres excavées



Simon BONNE¹ et Laurent EISENLOHR²

¹ UMTM, ² Cerema

ELEMENTS DE CONTEXTE

- Le domaine des TP est fortement consommateur de ressources (290 Mt en 2021 selon les chiffres de l'UNPG)
- Pour inscrire les projets dans une démarche d'économie circulaire, il s'agit pour les déchets générés et les matériaux employés de :
 - réduire au maximum les circuits
 - définir, autour d'un projet, les zones d'échange de matériaux en fonction du besoin
 - développer la capacité à trouver sur place plutôt chercher loin, quand c'est possible
- L'économie circulaire est un objectif qui n'est pas toujours facile à atteindre, même si de nombreuses composantes de l'économie circulaire sont déjà bien présentes dans les projets



PREVENTION ET GESTION DES DECHETS



Décliner l'économie circulaire dans les projets suivants consiste à :

- réemployer
- (1) réutiliser les excédents sur d'autres projets et (2) recycler via une installation

pour les matériaux d'apport, il s'agit de favoriser l'emploi de matériaux alternatifs venant :

- d'autres projets
- d'installations de recyclage

→ S'agissant de déchets, il est nécessaire de démontrer le non impact sur l'environnement pour un usage

Guide de valorisation des terres excavées en technique Routière

Rédaction :

Simon BONNE, UMTM

Benjamin DAUBILLY, UMTM

Patrice CHARDARD, UMTM

Laurent EISENLOHR, Cerema

Vincent HAMONET, UMTM

Patrick VAILLANT, Cerema

GENESE

- Favoriser les usages inter-chantiers et ainsi sécuriser l'emploi des 180 millions de tonnes de terres excavées dont une partie est conduite en ISDI
- La seule valorisation possible sous statut de déchets à l'époque, apparaissait comme un frein à la valorisation des excédents d'un projet A sur un projet B

→ Le Ministère en charge de l'environnement a donné son accord pour écrire ce guide en 2016

REDACTION

- La rédaction a été pilotée par le Cerema et l'UMTM avec la participation d'un vaste panel de parties prenantes :
 - Maîtres d'ouvrages : EDF, GRDF, RATP, SNCF Réseau, SCSNE, SGP, VNF
 - Réseau scientifique : Cerema, CEU
 - EPIC : ADEME, BRGM
 - Organisations professionnelles : Canaliseurs de France, FEDEREC, FNTF, Routes de France, SEDDRE, SYNTEC Ingénierie, UMTM, UNEV, UNPG, UPDS
 - Association : AFTES
 - Consultant spécialisé : Enckell Avocats

... 90 experts et une cinquantaine de réunions

CONTENU DU GUIDE

L'objectif est de donner dans un seul document les méthodes et les données d'entrées qui permettent de valoriser les terres excédentaires sur l'ensemble du processus en sécurisant toutes les opérations : juridique, technique, contractuel et environnement

En conséquence, le guide comprend 4 chapitres encadrant la valorisation :

- volet : Juridique et Réglementaire
- volet : Gestion de projet
- volet : Géotechnique
- volet : Environnement



VOLET ENVIRONNEMENT

- Le guide définit les usages possibles et les limitations environnementales d'emploi pour les terres excavées, qu'elles soient issues ou non, de sites et sols potentiellement pollués (SSP)
- Le guide donne les exigences et les méthodes pour valoriser sous statut de déchet ou non
- Le guide constitue le référentiel pour conduire une valorisation en pratiquant une Sortie de Statut de Déchets (SSD)

PUBLICATION DEFINITIVE ET LES PERPECTIVES

- Le Ministère a lancé une réflexion sur l'harmonisation des guides de valorisation, qui a freiné la publication de ce guide
- Il reste deux sujets, qui attendent des arbitrages définitifs du Ministère sur le processus de mise en œuvre d'une SSD :
 - des précisions sur la définition du site d'excavation
 - des précisions sur les compétences de l'intervenant « tiers », qui a la charge du contrôle extérieur du processus de SSD

Pour autant, le guide est opérationnel et il a déjà inspiré la politique de gestion des terres excédentaires de grands projets, comme le Canal Seine Nord Europe

Merci de votre attention

Simon BONNE / Président de la commission technique
du SPTF

Corinne MONNET / Déléguée Générale de l'UMTM
UMTM

9 rue de Berri, 75008 Paris

Tél. 01 44 13 32 31 / Mail : contact@umtm.fr



Laurent EISENLOHR / chef de groupe économie circulaire
et matériaux

Cerema

25 avenue François Mitterrand, 69500 Bron

Tél. 06 64 49 12 00 / Mail : laurent.eisenlohr@cerema.fr

